



LIVRET D'ACCUEIL

2025 — 2026

Bienvenue à Sorbonne Université

1
VOTRE UNIVERSITÉ

2
MISSIONS
D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE

3
STATUTS, CARRIÈRE
ET PARCOURS
PROFESSIONNELS

4
VIE DE CAMPUS
ET INFORMATIONS
PRATIQUES



Nathalie Drach-Temam
Présidente
de Sorbonne Université



Florence Housset
Directrice générale
des services
de Sorbonne Université

Chères et chers collègues,

Au nom de l'ensemble de la communauté Sorbonne Université, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement.

En rejoignant Sorbonne Université, vous intégrez une université pluridisciplinaire en Lettres, Santé, Sciences et Ingénierie, de recherche intensive et de rang mondial.

C'est grâce à l'engagement des femmes et des hommes qui la composent que Sorbonne Université remplit ses missions de service public en formation, en recherche, en innovation, en médiation et en transfert de connaissances.

Fidèle à sa tradition humaniste, Sorbonne Université promeut la liberté académique, la science ouverte et l'apport irremplaçable de la démarche scientifique dans un monde en transition. Avec nos différents partenaires de l'Alliance, Sorbonne Université forme ses étudiantes et étudiants à relever les grands défis de demain et les accompagne jusqu'à leur réussite.

Afin de garantir à tous les personnels de bonnes conditions de travail, nous prônons la qualité de vie au travail, avec une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Nous promovons également l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et nous nous engageons dans la lutte contre toute forme de discrimination et de violence.

Pour que chacune et chacun d'entre vous s'épanouisse dans notre université, nous vous invitons à favoriser un fonctionnement de travail collectif et bienveillant et à expérimenter dans toutes les dimensions de votre mission.

Vous trouverez dans ce livret d'accueil toutes les informations relatives à l'organisation et au fonctionnement de notre établissement, ainsi qu'à votre parcours professionnel.

Nous vous remercions d'avoir choisi notre communauté de travail et vous souhaitons un plein accomplissement professionnel et personnel au sein de Sorbonne Université.



1 VOTRE UNIVERSITÉ

Chiffres clés	6
Alliances et Fondation	7
Nos ambitions	8
Nos engagements	10
Nos instances	12
Gouvernance	14
Notre organisation	16
Élections 2025	18

Chiffres clés

1

UNIVERSITÉ

3

FACULTÉS

Une communauté de femmes et d'hommes, d'étudiantes, d'étudiants et de personnels enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, et BIATSS au service d'un projet et de sa réussite.

53 000

ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS

760M€

BUDGET 2023

145

UNITÉS
DE RECHERCHE

32

SITES EN FRANCE

3 200

PERSONNELS

des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et santé

7 100

PERSONNELS

enseignants-chercheurs et enseignants dans nos laboratoires

29

UFR
ET ÉCOLES

3 800

DOCTORANTES
ET DOCTORANTS

1

FONDATION

Alliances et Fondation

Alliance Sorbonne Université

Créée en 2018 et labellisée Initiative d'Excellence, l'Alliance Sorbonne Université (ASU) regroupe 12 établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- Sorbonne Université
- Muséum national d'Histoire naturelle
- Université de technologie de Compiègne
- INSEAD
- PSPBB
- France Education International
- ENSCI-les Ateliers
- Cnam

ainsi que quatre organismes nationaux de recherche :

- CNRS
- Inserm
- Inria
- IRD

L'ASU porte plusieurs projets phares du programme France 2030 dans des domaines clés :

- recherche et formation interdisciplinaires au service des grandes transitions environnementales, numériques, sociétales et en santé
- innovations pédagogiques et formations pour la réussite et l'accompagnement de toutes et tous
- ouverture et partage des savoirs, Innovation et transfert vers la société
- développement européen et rayonnement international

PLUS D'INFOS

[site institutionnel > Université > Alliance Sorbonne Université](#)

Alliance 4EU+

Depuis 2017, Sorbonne Université construit un modèle novateur d'université européenne avec sept autres établissements.

Avec les universités Charles de Prague, d'Heidelberg, de Genève, de Varsovie, de Milan, de Copenhague et Panthéon-Assas, cette Alliance favorise la coopération en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, ainsi que la mobilité des communautés étudiante, scientifique et administrative.

PLUS D'INFOS

[site institutionnel > Europe et international > L'Alliance 4EU+](#)

Fondation Sorbonne Université

La Fondation contribue au développement et au rayonnement de Sorbonne Université en soutenant des initiatives ambitieuses au service de la communauté et des projets innovants dans cinq grands domaines :

- santé de demain
- intelligence artificielle
- transition environnementale
- excellence académique
- patrimoine pour l'avenir

PLUS D'INFOS

[site institutionnel > Université > Fondation Sorbonne Université](#)

Nos ambitions



Intégrer les transitions dans la recherche

À Sorbonne Université, la recherche s'inscrit dans les grandes transitions de notre époque, qu'elles soient numériques, sociétales ou environnementales. Portée par un équilibre entre héritage scientifique et innovation, elle mobilise son potentiel de recherche pour penser et accompagner ces évolutions.

Cultiver une liberté d'expression critique et responsable

L'université promeut une culture du débat fondée sur le respect mutuel, l'écoute et l'argumentation constructive. Elle est un lieu où la liberté d'expression s'exerce de manière critique, responsable et ouverte à la diversité des points de vue.

Servir la société

Sorbonne Université s'engage activement dans le dialogue avec la société. Elle entretient des liens privilégiés avec les acteurs culturels et socio-économiques, favorise le dialogue avec les citoyennes et citoyens et développe de nouvelles formes de partage des savoirs. Elle affirme ainsi son rôle d'université engagée dans un monde en constante évolution.

S'engager pour la transition environnementale

Notre université mène une politique active en faveur de la transition écologique, à travers la recherche, la formation et la gestion durable de ses campus. Elle agit pour réduire son empreinte écologique, valoriser la biodiversité et coopérer avec les acteurs du territoire, tout en encourageant l'engagement de sa communauté.

Accompagner la transition numérique

Sorbonne Université s'adapte aux transformations profondes induites par le numérique, en repensant ses pratiques pédagogiques, scientifique et organisationnelles. Face aux défis de l'IA et de l'évolution des métiers, elle s'appuie sur ses forces académiques et son interdisciplinarité pour construire un environnement numérique responsable et inclusif, en lien avec la société.

S'appuyer sur de solides partenariats

Sorbonne Université entretient des partenariats avec des acteurs publics et privés du monde académique, socio-économique et culturel, pour relever les défis globaux, favoriser le dialogue et l'ouverture et défendre les valeurs humanistes et universalistes au niveau national et international.

Notre université est reconnue comme étant un acteur majeur de l'espace européen de l'enseignement et de la recherche. Elle est notamment membre actif de la League of European Research Universities (LERU), de l'European University Association (EUA) et le groupe d'universités de recherche Udice. Elle contribue ainsi aux débats sur l'impact et le rayonnement des universités européennes.

Nos engagements



Égalité entre les femmes et les hommes

Parce que l'égalité femmes-hommes est une valeur fondamentale, notre université s'est dotée d'une mission égalité, d'une charte pour l'égalité et d'un plan d'action sur trois ans pour concrétiser ses engagements tels que réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, garantir l'égal accès aux carrières et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Lutte contre les discriminations

Sorbonne Université s'engage dans une culture d'égalité et d'inclusion et une communication sans stéréotypes et discriminations. Elle lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT en renforçant les actions de prévention, de formation et d'intervention. Elle s'est dotée de dispositifs pour préserver un cadre de travail respectueux, bienveillant et accueillant.

Qualité de vie au travail

Sorbonne Université s'engage activement pour améliorer la qualité de vie au travail de ses personnels. Elle valorise l'écoute, le respect, l'autonomie et le travail en équipe, dans un climat de confiance. Une attention particulière est portée à la reconnaissance des compétences et à l'accompagnement

des parcours professionnels. La charte du vivre ensemble rappelle ces principes partagés. Des actions concrètes sont menées pour favoriser le bien-être, réduire les inégalités et soutenir les évolutions professionnelles.

Toute personne de l'université, personnel ou usager, peut solliciter la médiatrice pour aider à la prévention et à la résolution des conflits et des différends.

Intégrité scientifique

Le référent intégrité promeut la culture de l'intégrité scientifique dans l'ensemble de l'université, répond aux interrogations des actrices et acteurs de la recherche, et traite les signalements de manquement à l'intégrité scientifique.

Développement durable & responsabilité sociétale et environnementale

Sorbonne Université s'est engagée depuis sa création en faveur du développement durable et la responsabilité sociétale avec une charte signée en 2019 puis deux plans d'actions successifs. Cet engagement, contractualisé par un schéma directeur dédié, se structure autour de six axes : formation, recherche, décarbonation, impact environnemental, achats durables et bien-être de la communauté.

Handicap

L'université est fortement engagée dans une démarche inclusive et conduit des actions significatives dans le domaine du handicap. Dès 2018, un plan pluriannuel d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap a été voté dans les instances. Il promeut le recrutement, l'insertion et le maintien dans l'emploi, et l'accompagnement des personnels en situation de handicap.

Laïcité

Sorbonne Université a mis en place une politique ambitieuse dans le cadre du respect de principe de laïcité. Son référent Laïcité contribue à assurer le respect des valeurs universalistes et républicaines à l'université, garantes des droits et de l'émancipation des personnes.

PLUS D'INFOS

[intranet > Université > L'université s'engage](#)

Nos instances

LA PRÉSIDENTE, PAR SES DÉCISIONS, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA), PAR SES DÉLIBÉRATIONS, ET LE CONSEIL ACADÉMIQUE (CAC), PAR SES DÉLIBÉRATIONS ET AVIS, ASSURENT L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ. CES DEUX CONSEILS CENTRAUX SONT COMPOSÉS DE REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS ÉLUS DES PERSONNELS DE RECHERCHE ET FORMATION, ET ADMINISTRATIFS, DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ET DE PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES.

PLUS D'INFOS

[intranet > Université >](#)

[Instances](#)

→ Conseil centraux

Conseil d'administration (CA)

Il élit la présidente ou le président de l'université pour quatre ans. Il approuve le contrat d'établissement, le rapport annuel, le bilan social, et vote le budget.

Conseil académique (CAC)

En formation plénière, il est une instance consultative. Il recouvre les orientations des politiques en matière de recherche et de formation, le contrat d'établissement, la définition des postes des personnels enseignants-chercheurs et chercheurs, ainsi que les questions liées à la vie étudiante.

Il se compose de deux commissions :

- La **commission de la formation et de la vie universitaire** (CFVU) est consultée sur la politique pédagogique et répartit l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le CA. Elle adopte les questions relatives aux formations et les conditions de vie et d'études des étudiantes et étudiants.
- La **commission de la recherche** (CR) est consultée sur les orientations des politiques de recherche et répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le CA.

→ Comités et commissions à caractère consultatif

Instance de dialogue social

Les attributions du **comité social d'administration** (CSA) portent notamment sur l'organisation et le fonctionnement des services, et les orientations générales de pilotage des ressources humaines. Sa formation spécialisée traite des questions de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Instances paritaires relatives à la carrière des personnels BIATSS

La commission paritaire d'établissement (CPE) et la commission consultative paritaire (CCP) sont consultées sur les décisions individuelles défavorables aux personnels (titularisation, licenciement, révision de compte-rendu d'entretien professionnel, refus de temps partiel, de formations, de télétravail...).

La CPE est compétente pour les fonctionnaires et la CCP pour certains personnels contractuels.

Commission sociale des personnels (CSP)

La CSP est chargée de donner un avis sur les demandes des personnels qui sollicitent un secours financier exceptionnel.



Gouvernance



LA GOUVERNANCE DE SORBONNE UNIVERSITÉ EST COMPOSÉE DE LA PRÉSIDENTE, DES VICE- PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS.

ELLE DÉFINIT ET PORTE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ, COORDONNE LES PROJETS MAJEURS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'ALLIANCE SORBONNE UNIVERSITÉ.

PLUS D'INFOS

[intranet > Université > Équipe de gouvernance](#)

Présidente
Nathalie Drach-Temam



Vice-présidentes et vice-présidents



Élisabeth Angel-Perez
**Recherche et innovation
et Commission de la
recherche**



Stéphanie Bonneau
**Formation et vie étudiante
et Commission de la formation
et de la vie universitaire**



Pierre-Marie Chauvin
**Arts, sciences,
culture et société
et Conseil d'administration**



Guillaume Fiquet
**Relations internationales,
partenariats territoriaux et
socio-économiques**



Pascal Frey
**Ressources humaines,
financières et numériques**



Dominique Pateron
**Patrimoine et
développement durable**



Marie-Aude Vitrani
**Vie institutionnelle et
démarche participative**



Mélodie Tran Thuan
**Vice-présidente des
étudiantes et étudiants**

Notre organisation

L'UNIVERSITÉ SE COMPOSE D'UN NIVEAU INTERFACULTAIRE, DE TROIS FACULTÉS : LETTRES, SANTÉ, SCIENCES ET INGÉNIERIE, ET D'UN COLLÈGE DOCTORAL. AU SEIN DE CES FACULTÉS SE TROUVENT LES UFR, LES ÉCOLES ET LES STRUCTURES DE RECHERCHE.

La Direction générale des services (DGS) est composée d'une Directrice générale des services et de quatre DGSA. Elle est l'interface entre l'équipe présidentielle et l'administration facultaire et interfacultaire. Elle a également un rôle de conseil dans l'élaboration de la stratégie d'établissement.

Doyens et doyennes

La doyenne ou le doyen dirige la faculté et la représente en tant que composante de l'université dans les relations avec les tiers, dans les limites de ses compétences et des délégations qu'il a reçues.



Florence Housset
Directrice générale
des services



Thomas Coudreau
DGSA Recherche,
formation et innovation



Arnaud Magnin
DGSA Relations extérieures
et partenariales



Béatrice Perez
Doyenne de la
faculté des Lettres



Bruno Riou
Doyen de la
faculté de Santé



Frédérique Peronnet
Doyenne de la faculté
des Sciences et Ingénierie

PLUS D'INFOS

[intranet > Université >
Organisation générale](#)



Anne-Catherine Fritzinger
DGSA Diffusion et partage
des savoirs



Marc Loubet
DGSA Ressources
humaines, financières
et fonctions supports

La faculté des Lettres rassemble l'ensemble des UFR relevant des disciplines des lettres, langues, sciences humaines et sociales, le CELSA et l'INSPÉ.

La faculté de Santé est associée au groupe hospitalo-universitaire AP-HP Sorbonne Université et à l'hôpital national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts.

La faculté des Sciences et Ingénierie regroupe les UFR, les instituts et les écoles relevant du domaine des sciences et technologies.

Élections 2025

LES 19 ET 20 NOVEMBRE PROCHAINS, VOUS SEREZ APPELÉS À VOTER POUR DÉSIGNER VOS REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DANS LES DEUX CONSEILS CENTRAUX DE SORBONNE UNIVERSITÉ (CA, CAC). ÉLUS POUR QUATRE ANS, ILS CONTRIBUENT À ASSURER LA GESTION DÉMOCRATIQUE DE L'UNIVERSITÉ ET JOUENT, AVEC L'ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE, UN RÔLE ESSENTIEL DANS SA GOUVERNANCE.

Pour toute question relative à ces élections, écrivez à : elections-conseils2025@sorbonne-universite.fr

→ Comment voter ?

Les élections se dérouleront intégralement en ligne sur une plateforme de vote électronique.

Pour pouvoir voter et recevoir vos codes d'accès à la plateforme, vous devez vérifier votre inscription sur les listes électorales et avoir activé votre messagerie Sorbonne Université.

2 MISSIONS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

La formation 20

La recherche et l'innovation 22

La formation

L'organisation du soutien aux formations

Au niveau interfacultaire

La Direction de la formation tout au long de la vie (DFTLV) déploie la politique de l'établissement en matière de formation tout au long de la vie et de la vie étudiante. Elle pilote les actions interfacultaires, les relations institutionnelles et la production d'enquêtes et d'indicateurs en lien avec la direction d'aide au pilotage. Enfin, elle assure la veille réglementaire et sa diffusion au sein des facultés.

Au niveau facultaire

Le soutien aux formations est organisé autour des directions facultaires de la formation, interlocutrices directes des unités de formation et de recherche (UFR) et des départements de formation. Elles bénéficient de l'appui de la DFTLV.

FACULTÉ DES LETTRES

- Direction des études et de la vie étudiante
- Mission handicap
- Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP)



FACULTÉ DE SANTÉ

- Direction des formations en santé
- Bureau interface professeurs étudiants (BIPE), référent pour l'orientation et l'insertion professionnelle

FACULTÉ DES SCIENCES ET INGÉNIERIE

- Direction de la formation, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (DFIPVE)
- Direction de la vie étudiante (DVE)
- Direction des relations internationales (DRI)
- Bureaux à l'appui aux départements de formation
- Service de la scolarité
- Service de l'orientation et de l'insertion (SOI)
- Service handicap santé étudiant (SHSE)

Une offre de formation pensée pour la réussite

L'université propose un large choix de formations, de la licence au doctorat en Lettres et en Sciences et Ingénierie, et des parcours spécifiques pour les filières médicales et paramédicales. Les formations sont conçues pour s'adapter à la diversité des profils : mono ou pluridisciplinaires, classiques ou intensives, en formation initiale ou continue, en présentiel ou à distance.

Cette offre s'inscrit dans une stratégie pédagogique qui vise à :

- Favoriser la réussite et l'autonomie des étudiantes et étudiants
- Adapter les pratiques pédagogiques aux nouveaux publics et à la mobilité
- Encourager une dynamique d'innovation et de transformation pédagogique
- Diversifier les parcours pour s'adapter aux projets professionnels
- Ouvrir les étudiantes et étudiants à la recherche et au monde professionnel

PLUS D'INFOS

[site institutionnel](#) > [Formation et vie étudiante](#) > [Choisir sa formation](#)

L'organisation de la scolarité

Chaque faculté est responsable de la gestion de la scolarité des formations qui lui sont rattachées. Elle organise les enseignements, prépare et délivre les diplômes obtenus.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [Formation](#)

Des pratiques d'enseignement innovantes

L'université propose des formations professionnelles à destination des enseignantes et enseignants, centrées sur la théorie et la pratique de l'enseignement à l'université.

Organisées sous forme d'ateliers participatifs d'une demi-journée, elles associent apports scientifiques et mises en pratique. Ces formations permettent d'analyser ses pratiques, de concevoir de nouveaux scénarios pédagogiques ou d'expérimenter de nouvelles techniques.

En complément, le Teaching Lab, situé au 1^{er} étage de l'Atrium sur le campus Pierre et Marie Curie, est un espace collaboratif dédié à l'innovation pédagogique. Il offre un cadre pour tester du matériel, découvrir de nouvelles approches, développer des projets ou échanger entre pairs. Un fonds documentaire spécialisé est également accessible en consultation ou en prêt.

La recherche et l'innovation



L'excellence scientifique au service de la société

Au sein de ses 145 unités de recherche, notre université rassemble une communauté scientifique engagée dans les domaines des lettres, des sciences humaines et sociales, de la santé, des sciences et de l'ingénierie. Elle se distingue par une approche interdisciplinaire et transversale, donnant lieu à des contributions majeures à l'enrichissement et au partage des connaissances.

Reconnue à l'échelle nationale et internationale, notre université compte parmi ses membres de nombreuses personnalités honorées de distinctions prestigieuses (prix Nobel, médailles Fields, médailles du CNRS) et des Académies des Sciences et de Médecine.

Les Instituts et Initiatives pluridisciplinaires de l'Alliance Sorbonne Université

Pour répondre aux grands enjeux de société, l'Alliance Sorbonne Université (voir p.7) a lancé en 2019 des Instituts et Initiatives thématiques. Leur objectif : favoriser la collaboration entre disciplines pour en dépasser les frontières habituelles. Ces structures, portées par plusieurs établissements, permettent à des scientifiques aux parcours variés de croiser leurs savoirs, de partager leurs expériences et de travailler ensemble sur des sujets communs.

PLUS D'INFOS

[site institutionnel > Recherche et innovation](#)

Partenariats, transferts et financement de la recherche

Notre université est engagée dans la valorisation et le transfert de technologies vers le monde socio-économique afin de mettre à profit les résultats de la recherche et soutenir la création d'entreprises.

Au sein des directions de la recherche et de ses facultés, une centaine de professionnels accompagnent les équipes de recherche dans leurs activités de valorisation : recherche de financements, collaborations avec des entreprises ou d'autres laboratoires publics, ou encore transfert de technologies, notamment en lien avec la SATT Lutech.

Notre université est labellisée HRS4R (stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs) par la Commission européenne. Ce label évalue les pratiques RH des établissements œuvrant dans la recherche, en termes de principes éthiques, de développement de carrière, de conditions de travail et de formation.

PLUS D'INFOS

[site institutionnel > Recherche et innovation](#)



La Charte européenne du chercheur

L'université a adopté la Charte européenne du chercheur, qui réaffirme l'indépendance des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses dans leurs travaux. Cette liberté s'accompagne toutefois de responsabilités éthiques et professionnelles : respect de la propriété intellectuelle, rigueur scientifique, et utilité des recherches pour la société font partie des principes à respecter dans l'exercice de leur métier.

PLUS D'INFOS

[site institutionnel > Recherche et innovation > Labellisation HRS4R](#)

Accompagnement des laboratoires

Les directions Recherche, Innovation, Valorisation accompagnent :

- Le développement de l'activité contractuelle et de transfert (aide à la définition d'une stratégie adaptée, soutien dans la recherche de financements, montage et négociation de contrats, etc.)
- La protection des résultats de recherche (dépôts de brevets, logiciels, bases de données, propriété intellectuelle, etc.)
- La gestion financière des conventions de recherche
- Le recrutement et le suivi des personnels



Une culture d'innovation

L'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat est au cœur de notre ADN. Héritière d'une tradition d'excellence académique, l'université encourage la créativité et l'audace de sa communauté étudiante et de recherche.

Un écosystème riche et dynamique

À travers sa pluridisciplinarité, sa capacité à combiner recherche fondamentale et applications concrètes et son ouverture au monde, notre université offre un environnement propice à l'émergence d'idées nouvelles et de technologies disruptives.

Accompagnement

Avec plus de 260 entreprises créées depuis 2010 et cinq lieux d'innovation, notre université se distingue par une politique d'entrepreneuriat audacieuse et efficace. De l'idée à la concrétisation, elle guide sa communauté universitaire dans toutes les phases de la création d'entreprise.

Des dispositifs d'accompagnement sur mesure pour les projets d'innovation et d'entrepreneuriat :

MyStartup Program

- Formation et accompagnement des chercheuses, chercheurs, doctorantes et doctorants dans la phase d'émergence de leurs projets à haute valeur ajoutée technologique.
- Opéré par les fondateurs du Pôle Universitaire de l'Innovation de l'ASU et coordonné par Sorbonne Université.

Programmes et filières entrepreneuriat étudiant

- PEPITE et Sorbonne Université forment et accompagnent la communauté étudiante et jeunes diplômés dans les phases de formation et d'émergence de leurs projets.

Sensibilisation et Networking

- Sensibilisation, initiation et promotion du networking au sein de l'écosystème de recherche dans les phases initiales de leurs projets.
- Opéré par la DR&I, les DRV et la Direction des alumni.

Incubateurs

- Formation, accompagnement et hébergement des entrepreneuses, entrepreneurs, chercheuses, chercheurs, dans leurs projets à haute valeur ajoutée technologique.
- Opérés par Agoranoov, l'ICM, Silver Innov.

Des financements à chaque étape de votre projet

→ **Prématuration** : le programme de prématuration de l'Alliance Sorbonne Université, opéré par la DR&I, vise à soutenir le développement des projets innovants en émergence quel que soit leur domaine scientifique ou le secteur d'application visé.

→ **Maturation** : la SATT Lutech, filiale de Sorbonne Université, dédiée au transfert, accompagne et finance les jeunes chercheuses et chercheurs dans les phases de maturation et de développement de projets.

→ **Fonds d'amorçage dédié** : opéré par Sorbonne Innovation et les gestionnaires AUDACIA et ALOE Ventures, Sorbonne Ventures, le fonds accompagne et finance les phases d'incubation et accélération de projets à haute valeur ajoutée.

→ **iPhD** : opéré par Bpifrance et le MESRI, en lien avec la SATT Lutech et d'autres acteurs de la valorisation, ce dispositif forme, accompagne et finance les doctorantes et doctorants dans les phases d'émergence de leurs projets.

Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)

Piloté par l'université, le PUI ASU est sélectionné lauréat de l'appel à projets Pôles Universitaires d'Innovation. Cette distinction prestigieuse reconnaît l'engagement et l'excellence de l'université en matière d'innovation.

Soutenue par un financement de 9 millions d'euros sur quatre ans, elle permet de déployer nos ambitions et de renforcer notre positionnement comme acteur majeur de l'innovation en France.

PLUS D'INFOS

[site institutionnel > Recherche](#)

[et innovation > Innovation et valorisation](#)

La Cité de l'innovation Sorbonne Université

La Cité de l'innovation incarne une ambition forte : créer un espace où convergent recherche de pointe, innovation technologique et collaboration interdisciplinaire.

Située au coeur du campus Pierre et Marie Curie, elle réunit chercheuses, chercheurs, étudiantes, étudiants, entrepreneuses, entrepreneurs dans une dynamique d'invention collective au service de la société.



3 STATUTS, CARRIÈRE ET PARCOURS PROFESSIONNELS

Organisation et contacts 28

Statut et carrière 31

Temps de travail et d'enseignement 34

Congés 35

Télétravail 37

Rémunération 38

Formation et accompagnement 39

Qualité de vie au travail 41

Santé, sécurité et prévention 43

Glossaire ressources humaines 44

Organisation et contacts



La fonction ressources humaines (RH) est répartie entre les directions des ressources humaines (DRH) facultaires et interfacultaires. Cela impulse une politique RH commune et préserve la qualité et la proximité des services qui vous sont apportés.

La gestion de votre carrière est assurée par votre DRH de proximité. Votre interlocuteur privilégié est donc votre gestionnaire RH. C'est elle ou lui qui pourra vous renseigner et vous guider. N'hésitez pas à prendre contact le plus tôt possible, notamment pour toute démarche liée à votre parcours professionnel, ou si vous avez un changement de situation, professionnel ou personnel. Pensez également à l'informer pour tout changement de votre situation personnelle après votre prise de poste (adresse, état civil, diplôme, etc).

Si vous ne savez pas qui est votre gestionnaire, vous pouvez vous adresser à l'une des adresses génériques du tableau ci-contre.

Niveau de rattachement	Gestionnaire RH
Faculté des Lettres	Personnels Biats : Lettres-DRH-GestionindBIATSS@sorbonne-universite.fr Personnels Enseignants-chercheurs et enseignants : Lettres-Drh-Gestionindenseignants@sorbonne-universite.fr
Faculté de Santé	Personnels Biats : Medecine-DRH-GestionIATSS@sorbonne-universite.fr Personnels hospitalo-universitaires, enseignants-chercheurs et enseignants : medecine-drh-enseignant@sorbonne-universite.fr
Faculté des Sciences & Ingénierie	Personnels Biats : sciences-drh-bureau-iatss@sorbonne-universite.fr Personnels fonctionnaires enseignants-chercheurs et enseignants : sciences-drh-personnels-enseignants@sorbonne-universite.fr Personnels contractuels enseignants : Sciences-drh-ec-contractuels@sorbonne-universite.fr
Directions interfacultaires	Personnels Biats : ddrh-biatss@sorbonne-universite.fr

Formation des personnels	bfp@sorbonne-universite.fr
Action sociale	ssp-secretariat@sorbonne-universite.fr
Handicap	ssp-secretariat@sorbonne-universite.fr
Médecine de prévention	smp@sorbonne-universite.fr
Retraite	ddrh-pensions@sorbonne-universite.fr
Accompagnement des parcours professionnels	parcoursprofessionnels@sorbonne-universite.fr
Conseil et appui aux encadrantes et encadrants	Espace-encadrant@sorbonne-universite.fr
Mission d'accompagnement des personnels enseignants-chercheurs et enseignants	MissionEc@sorbonne-universite.fr
Accompagnement de l'évolution professionnelle des personnels post-doctorants et chercheurs contractuels	alice.bellady@sorbonne-universite.fr

Vous pouvez retrouver les organigrammes sur l'intranet. Ils vous permettent d'avoir une vue d'ensemble des directions : leurs missions, leur localisation, ainsi que les contacts et fonctions des membres des équipes.

Mon Portail RH

Certaines démarches liées à votre vie professionnelle se font en ligne, depuis l'intranet, dans la rubrique « Mon portail RH » : fiches de paie, formations, prestations sociales, déclaration de cumul d'activités, et, pour les personnels BIATSS, tout ce qui concerne les congés (via Gabs ou Orchidée), le télétravail ou encore les promotions.

PLUS D'INFOS

[intranet > Rubrique RH](#)

Statut et carrière

Droits et obligations des agentes et agents publics

→ Vos droits :

- Droit à la protection dans l'exercice de vos fonctions
- Droit à la liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique et religieuse
- Droit de grève
- Droit à rémunération après service fait
- Droits à congés
- Droit à la formation permanente
- Droit à la retraite

→ Vos obligations :

- Exercer vos fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité
- Obligation de neutralité
- Respect du principe de laïcité
- Obligation de discrétion professionnelle et respect du secret professionnel
- Traiter de façon égale toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience et leur dignité
- Consacrer l'intégralité de votre activité professionnelle aux tâches confiées
- Satisfaire aux demandes d'information du public
- Veiller à prévenir ou à faire cesser immédiatement les situations de conflit d'intérêts
- Se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est illégal
- Se conformer aux délibérations, chartes et règlements en vigueur à Sorbonne Université

- Afin de contribuer à la continuité du service public, vous êtes responsables du versement de vos dossiers papiers, électroniques et mails auprès du service des archives. Les procédures sont disponibles sur l'intranet.

Indépendance et liberté d'expression des personnels enseignants-chercheurs et enseignants

Vous bénéficiez d'une liberté d'enseignement et de recherche, dans le respect des principes de tolérance et d'objectivité, conformément au Code de l'éducation. L'université vous encourage également à exercer vos missions dans le respect des règles éthiques et déontologiques (droit d'auteur et propriété intellectuelle, accès aux sources, confidentialité...).

Respect des règles et consignes de sécurité

Toute personne présente dans l'université est tenue de respecter les règles et consignes de sécurité générales et celles propres à certains postes ou espaces de travail. Afin de les connaître, référez-vous au règlement intérieur de l'université, et, le cas échéant, à celui spécifique à votre structure.

PLUS D'INFOS

[intranet > Ressources humaines >](#)

[Carrière et évolution professionnelle >](#)

[Votre statut > Droits et obligations](#)

Statuts et missions

Une communauté aux missions complémentaires

Sorbonne Université s'appuie sur une diversité de personnels, régis par des statuts différents, définis par la loi, les règlements en vigueur et, pour certains points (comme le temps de travail ou les primes), par des décisions du CA :

- **Les personnels enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et hospitalo-universitaires** assurent des missions d'enseignement, de recherche et de soins.
- **Les personnels BIATSS** contribuent à l'administration de l'établissement, au développement et à la diffusion des connaissances et à la recherche.
- **Les personnels fonctionnaires** : leur statut (catégorie, fonctions, carrière) détermine les règles qui s'appliquent à eux. Les actes administratifs sont pris soit par l'université, soit par leur autorité de tutelle (ministère, rectorat), selon leur statut et la nature du dispositif.
- **Les personnels contractuels** : leur contrat précise leurs fonctions, leur temps de travail et leur rémunération. Ils bénéficient des mêmes droits et obligations que les fonctionnaires.

Carrière

Classement lors de votre nomination

Lors de votre recrutement, certains services antérieurs peuvent être pris en compte pour reconnaître une ancienneté. Cela peut vous permettre de commencer avec un échelon ou un indice plus élevé, et parfois une ancienneté dans cet échelon, notamment pour les fonctionnaires.

Entretien de carrière

Selon votre statut, vous bénéficiez d'un temps d'échange avec votre hiérarchie ou composante pour discuter de votre carrière.

Evolution de carrière

Pour les fonctionnaires

- L'avancement d'échelon est automatique ou au choix, selon votre grade et votre ancienneté.
- Chaque échelon correspond à une durée minimale et un indice de rémunération.
- L'avancement de grade dépend de votre corps et suit des règles précises.
- Des campagnes annuelles de promotion sont organisées : votre service RH vous informe chaque année du cadre, du calendrier et des modalités à suivre.

Pour les contractuels

Vous bénéficiez d'un accompagnement similaire à celui des fonctionnaires : accès à la formation, préparation aux concours, mobilité, évolution vers des postes à plus grande responsabilité, etc.

Personnels enseignants-chercheurs

Vous exercez une double mission : enseignement et recherche. Vous participez également à la vie de l'établissement et à l'accompagnement des étudiantes et étudiants.

- Service statutaire : 50 % enseignement (128h CM ou 192h TD/TP) + 50 % recherche
- Votre service RH vous informe régulièrement des campagnes collectives (avancement, CRCT, primes...). Ces informations sont également disponibles sur l'intranet et sur le portail Galaxie.
- Vos demandes doivent être remontées à votre composante, selon le calendrier RH.

Personnels hospitalo-universitaires

Vous exercez une triple mission : enseignement, recherche et soins. Votre carrière est suivie à la fois par le ministère et votre établissement de santé. Pour toute question, contactez le service des personnels enseignants de la faculté de Santé.

Personnels enseignants du premier et second degré

Votre service statutaire correspond à 384h équivalent TD. Votre carrière est gérée par le Rectorat de Paris avec une mise en œuvre par l'université.

→ Votre service RH vous informe régulièrement des campagnes collectives (promotion, entretiens de carrière, primes...). Ces informations sont également disponibles sur l'intranet et sur le portail I-Prof.

Personnels en situation de handicap

Les personnels enseignants-chercheurs et enseignants, fonctionnaires ou contractuels, reconnus RQTH, peuvent bénéficier, si leur état de santé le justifie d'un allègement de service.

PLUS D'INFOS

[intranet > Ressources humaines > Temps de travail et congés](#)

[Carrière et évolution professionnelle](#)

[Handicap > Allègement du service accordé aux personnels enseignants-chercheurs et enseignants disposant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé](#)

Temps de travail et d'enseignement

PERSONNELS BIATSS

Le temps de travail est la période durant laquelle vous êtes à la disposition de votre hiérarchie, dans le cadre de vos fonctions, et tenu de respecter ses directives. Il inclut également l'exercice du droit à la formation et des droits syndicaux.

Votre responsable hiérarchique détermine le rythme de travail le plus adapté, en tenant compte du cadre du temps de travail et de l'organisation du service. Vous devez formaliser ce rythme sur la fiche d'emploi du temps à lui soumettre pour validation.

Trois modalités de travail sont possibles sur la base d'un temps complet :

- Un cycle sur 5 jours : soit 37h04 hebdomadaire avec 47 jours de congés annuels + 8 RTT
- Un cycle sur 4,5 jours : soit 37h24 hebdomadaire avec 47 jours + 8 RTT
- Un cycle de 35h sur 5 jours : hebdomadaire sur la base de 7h / jour

PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

Un cadre relatif aux services d'enseignement et aux congés spécifiques, voté au CA, vise à établir des règles communes à toutes les disciplines et structures d'affectation.

Aménagements particuliers

- **Facilités horaires (30 mn/jour)** : accordées aux parents d'enfants jusqu'au CM2 ou en cas de circonstances exceptionnelles.
- **Réductions horaires** : 30 mn/jour pour les agentes et agents en situation de handicap ou ayant un enfant handicapé à charge, et 1h/jour à partir du 3^e mois de grossesse déclaré à votre service RH.
- **Autorisations spéciales d'absence (ASA)** : prévues dans l'annexe 6 du cadre voté par le CA. Rapprochez-vous de votre responsable pour plus d'information.

Congés

LES DROITS À CONGÉS SONT CALCULÉS SUR L'ANNÉE CIVILE. VOUS POUVEZ REPORTER LES JOURS NON PRIS JUSQU'AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE. LE NOMBRE DE JOURS EST AJUSTÉ EN FONCTION DE VOTRE TEMPS DE TRAVAIL ET DE VOTRE DATE D'ARRIVÉE.

Faire une demande de congés

Les demandes se font via une application dédiée (comme GABS ou Orchidée), après accord de votre responsable hiérarchique, et dans un délai raisonnable.

Cas particuliers

Des règles spécifiques s'appliquent aux congés pour raison de santé ou congés de formation professionnelle. Elles sont fixées dans un cadre validé par le CA.

Autorisations d'absence

Des autorisations d'absence peuvent être accordées selon les nécessités de service (mariage, naissance, etc.), ou de droit (jury d'assise).

Don de jours de congés

Un dispositif existe si vous souhaitez faire un don de jours de congé, ou si vous êtes proche-aidant d'un enfant en situation de handicap ou d'une personne en perte d'autonomie nécessitant une présence au quotidien.

PLUS D'INFOS

[intranet > Ressources humaines > Temps de travail et congés](#)

[Ressources Humaines > Santé et accompagnement social > Prestation et accompagnement social > Don de congés](#)

Congés liés à la parentalité

Ces congés sont de plusieurs natures : maternité, adoption, paternité, accueil d'un jeune enfant, etc.

Vous trouverez toutes les informations sur les rubriques intranet dédiées et pensez à informer votre gestionnaire RH en cas de changement de situation.

[Une brochure « Être parent et travailler à Sorbonne Université » est également accessible depuis l'intranet > L'université > L'université s'engage > Mission pour l'égalité](#)

Congés pour raison de santé

Maladie

En cas d'absence pour raison de santé (congé maladie initial ou renouvellement) :

- Informez votre composante par téléphone ou courriel ;
- Transmettez votre arrêt de travail à votre service RH sous 48h.

Pour en savoir plus sur l'impact sur votre rémunération, consultez l'espace Ressources humaines sur l'intranet.

Accident de travail

En cas d'accident de travail, de trajet, de service ou de mission :

- Prévenez immédiatement votre responsable hiérarchique, qui vous remettra un certificat de prise en charge et un formulaire de déclaration ;
- Transmettez dans les délais (24h pour les contractuels, 15 jours pour les titulaires à compter du constat médical) la déclaration signée et le certificat médical initial décrivant les lésions.

Votre couverture santé

Pour bénéficier d'une couverture santé, vous devez être affilié à la Sécurité sociale. La complémentaire santé reste pour l'instant facultative et à votre initiative, avec un remboursement possible de 15 €/mois sur votre fiche de paie.

REFORME DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

À compter d'avril 2026, dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), une nouvelle couverture santé sera mise en place, gérée par le groupement MGEN / CNP Assurances.

L'adhésion au régime de base sera obligatoire (sauf dispense) et prise en charge à 50 % par le ministère. Deux options facultatives, partiellement financées, permettront d'élargir la couverture.

Pour la prévoyance (incapacité, invalidité, décès), l'adhésion restera facultative, avec une aide de 7 € par mois.

En janvier 2026, un mail nominatif vous sera envoyé par la MGEN. Vous disposerez de 21 jours pour y répondre. Passé ce délai, une affiliation automatique au contrat collectif sans option sera effectuée.

PLUS D'INFOS

[intranet > Ressources humaines > Temps de travail et congés ou Rémunération et remboursements ou Santé et accompagnement social](#)

Télétravail

POUR LES PERSONNELS SOUMIS À UN DÉCOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL, LE TÉLÉTRAVAIL S'ORGANISE EN ACCORD AVEC VOTRE SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE, EN TENANT COMPTE DE L'ORGANISATION DU SERVICE ET DE VOS ASPIRATIONS INDIVIDUELLES. L'OBJECTIF : FAVORISER UNE MEILLEURE CONCILIATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE.

CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER : ACTIVITÉS COMPATIBLES, ESPACE ADAPTÉ, INTERNET ILLIMITÉ, 3 MOIS D'ANCIENNETÉ RECOMMANDÉS.

Faire une demande

Toutes les demandes se font via le portail RH. Seules les demandes validées par votre hiérarchie sont effectives.

Organisation du temps de travail	100% sur 5 jours	100% sur 4,5 jours	90%	80%	70%	60%	50%
Cadre général	Jusqu'à 10 jours	Jusqu'à 9 jours	Jusqu'à 8 jours	Jusqu'à 7 jours	Jusqu'à 7 jours	Jusqu'à 6 jours	Jusqu'à 5 jours
Cadre spécifique*	Jusqu'à 16 jours	Jusqu'à 14 jours	Jusqu'à 14 jours	Jusqu'à 13 jours	Jusqu'à 11 jours	Jusqu'à 10 jours	Jusqu'à 8 jours

*Pour les personnels en situation de handicap (RQTH) ou dont l'état de santé justifie un cadre spécifique

Formations

Il est recommandé de suivre le e-learning télétravail sur la plateforme e-formation <https://moodle.sorbonne-universite.fr/>.

Allocation forfaitaire télétravail

Fixée à 2,88 €/jour, dans la limite de 282,24 €/an, elle est ajustée selon votre quotité et votre cycle de travail.

PLUS D'INFOS

[intranet > Ressources humaines > Portail RH ou Télétravail](#)

Rémunération

VOTRE RÉMUNÉRATION EST COMPOSÉE D'UN TRAITEMENT DE BASE COMPLÉTÉ, LE CAS ÉCHÉANT, DE PRIMES ET INDEMNITÉS.

SELON VOTRE SITUATION INDIVIDUELLE ET PROFESSIONNELLE, VOTRE RÉMUNÉRATION BRUTE COMPREND :

- TRAITEMENT INDICIAIRE DE BASE
- INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE
- SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT)
- DIVERSES PRIMES ET INDEMNITÉS
- REMBOURSEMENT DE FRAIS (TRANSPORT, COMPLÉMENTAIRE SANTÉ...)

Primes et indemnités

PERSONNELS BIATSS

Les personnels BIATSS fonctionnaires bénéficient de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise). Elle comprend une part mensuelle fixe, versée à toutes et tous, selon un barème lié au grade, et des primes complémentaires, en fonction des fonctions exercées.

À cela peut s'ajouter un complément indemnitaire basé sur l'engagement professionnel et la qualité du service rendu. Ce complément varie selon le statut :

- le CIA (Complément indemnitaire annuel) pour les stagiaires et titulaires ;
- la PII (Prime d'investissement individuel) pour les contractuels.

Enfin, une prime d'intéressement peut être attribuée, hors mission statutaire, dans le cadre d'un projet spécifique ou d'un événement particulier, selon des critères bien définis.

PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

Il existe trois types de primes :

- les primes statutaires : liées au grade ou à des fonctions de responsabilités, elles sont versées automatiquement ;
- les primes liées à certaines fonctions à responsabilité ;
- des dispositifs de primes sur candidature.

PLUS D'INFOS

[intranet > Ressources humaines > Rémunération et remboursement](#)

Formation et accompagnement

La formation : un atout pour votre parcours

Sorbonne Université vous accompagne tout au long de votre carrière grâce à un plan de formation accessible toute l'année. Ces formations permettent :

- de faciliter votre prise de poste ;
- de développer vos compétences ;
- de préparer vos évolutions professionnelles (mobilité, reconversion, responsabilités) ;
- d'améliorer votre qualité de vie au travail, grâce à des sessions dédiées à la prévention des risques et au bien-être.

Une offre structurée autour de six grands axes :

1. Management et animation d'équipe
2. Pédagogie, recherche et innovation
3. Compétences transverses et parcours métiers
4. Santé, sécurité et qualité de vie au travail
5. Responsabilités sociales et développement durable
6. Accompagnement des parcours professionnels

Comment accéder aux formations ?

Depuis votre portail RH ou directement sur <https://geforp.esup-portail.org>, vous pouvez :

- consulter les programmes et les pré-requis des formations ;
- vous inscrire en ligne ;
- suivre vos demandes ;
- gérer vos alertes et attestations ;
- si vous êtes encadrante ou encadrant, suivre les demandes de votre équipe. Vous y trouverez aussi :
- l'offre de nos partenaires ;
- une plateforme e-formation (e-learning, webinaires, tutoriels...).

→ **Première connexion ?** Activez votre compte sur le portail GEFORP.

Besoin d'une formation spécifique ?

Si la formation souhaitée est en lien direct avec vos missions et votre fiche de poste, vous pouvez faire une demande de formation individuelle auprès du bureau formation des personnels (BFP) :

bfp@sorbonne-universite.fr

→ **Un besoin pour votre équipe ?** Le BFP peut vous aider à construire une formation sur mesure.

PLUS D'INFOS

[intranet > Ressources humaines > Formation des personnels](#)

Accompagnement des parcours

L'université propose des dispositifs en fonction des statuts. Pour obtenir davantage de renseignements, contactez votre conseiller mobilité carrière :

**parcoursprofessionnels@
sorbonne-universite.fr**

PERSONNELS ENSEIGNANTS- CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

Une équipe composée de personnels enseignants-chercheurs, d'enseignants et de spécialistes RH est à votre écoute pour vous accompagner dans votre carrière. Vous pouvez solliciter un échange et bénéficier de conseils personnalisés.

PLUS D'INFOS

contactez votre conseiller mobilité carrière :
MissionEc@sorbonne-universite.fr

PERSONNELS ENCADRANTS

L'université vous propose un accompagnement dans vos fonctions d'encadrement et d'animation des collectifs de travail. Vous pouvez faire appel à une ou un conseiller RH pour obtenir des conseils, définir un parcours d'accompagnement, ou participer à des ateliers d'échange de pratiques entre encadrantes et encadrants.

PLUS D'INFOS

*intranet > Ressources Humaines > Espace
encadrantes et encadrants*

Notre club des personnels encadrants propose chaque trimestre une rencontre thématique autour de conférences débats animées par des expertes et experts.

PLUS D'INFOS

contactez :
espace-encadrant@sorbonne-universite.fr

PERSONNELS POST-DOCTORANTS ET AUTRES PERSONNELS CHERCHEURS CONTRACTUELS

L'université vous accompagne dans votre évolution professionnelle et vous propose un suivi individuel. Des ateliers collectifs, événements et ressources pratiques sont également proposés en lien avec l'après post-doctorat.

PLUS D'INFOS

contactez la conseillère mobilité carrière dédiée :
alice.bellady@sorbonne-universite.fr

Concours et examens professionnels

Le concours est la principale voie d'accès à la fonction publique et un levier d'évolution professionnelle. Chaque année, Sorbonne Université ouvre plus de 250 concours (EC, ITRF, AENES), vous offrant ainsi des opportunités de mobilité et de progression de carrière.

PLUS D'INFOS

*intranet > Ressources Humaines >
Formation des personnels ou
Carrière et évolution professionnelle*

Qualité de vie au travail

SANTÉ, RETRAITE, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PRÉVENTION : DES SERVICES À VOTRE ÉCOUTE

Santé au travail

Des événements de santé peuvent survenir au cours de votre carrière. Une équipe interfacultaire est là pour vous accompagner, en lien avec les services de votre faculté.

- Le secteur santé prend en charge les déclarations d'accident de travail, de maladie professionnelle ou de congés longs pour raison de santé. Il gère aussi les temps partiels thérapeutiques et fait le lien entre la DRH et les conseils médicaux.
- Le secteur retraite conseille les personnels fonctionnaires dans leurs démarches de départ à la retraite (via ensap.gouv.fr), signale les anomalies de votre compte individuel de retraite, et vous accompagne en cas de prolongation d'activité ou de départ anticipé.

Service social et handicap

Ce service vous soutient que vous soyez en activité ou en congé maladie.

- Il instruit les demandes d'aides sociales (logement, vacances, enfants, santé, mutuelle, aides exceptionnelles, etc.), et vous propose écoute, conseils et orientation.

- Le bureau handicap accompagne les agentes et agents en situation de handicap : aménagements de poste, reconnaissance RQTH, maintien dans l'emploi, etc.

Pour bénéficier des dispositifs, la reconnaissance RQTH est indispensable. Le service peut vous aider à faire votre demande auprès de la MDPH.

Médecine de prévention

Située sur le campus Pierre et Marie Curie (Barre 55), elle assure votre suivi médical, grâce à une équipe de médecin coordonnateur, médecins du travail, d'infirmières en santé au travail et d'une psychologue ergonomiste du travail.

- Au cours de votre carrière, vous serez convoqué pour une visite médicale de prévention. Vous pouvez également prendre rendez-vous à tout moment.
- Une psychologue ergonomiste du travail vous propose des temps d'échange confidentiels.

Avant une mission à l'étranger, pensez à consulter le médecin du travail, surtout en cas de déplacement dans un pays à risque.

Santé, sécurité et prévention



PRÉVENTION ET SANTÉ PUBLIQUE

- La médecine de prévention organise chaque année des campagnes de vaccination (ex. grippe).
- La fiche individuelle d'exposition (FIE) concerne toute personne exposée à des produits chimiques. Elle permet de suivre et tracer les expositions pour un suivi médical adapté.

Elle est téléchargeable sur l'intranet (Université > Prévention des risques professionnels > FIE) et doit être mise à jour chaque année, avec l'aide de l'assistant de prévention de votre structure.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [Ressources humaines](#) > [Santé et accompagnement social ou Handicap](#)

SORBONNE UNIVERSITÉ MET EN ŒUVRE TOUS LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR PROTÉGER LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DE SES AGENTES ET AGENTS ET ASSURER LEUR SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

EN CAS DE DIFFICULTÉ LIÉE À VOTRE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, UN PORTAIL DÉDIÉ AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) EST ÉGALEMENT MIS À VOTRE DISPOSITION POUR SIGNALER UNE SITUATION ET ÊTRE ORIENTÉ VERS LES BONS INTERLOCUTEURS.

Sécuriser vos pratiques professionnelles

Face à la diversité des risques présents dans les activités de l'université, la Direction de la prévention des risques professionnels et les services de prévention facultaires vous accompagnent au quotidien : évaluation des risques, procédures de sécurité, gestion des déchets, formations...

Vos relais de prévention de proximité

- Assistantes et assistants de prévention : conseillent les responsables de direction sur les règles de santé et sécurité au travail.
- Responsables sécurité laser : spécialisés dans les risques liés à l'utilisation de lasers.
- Conseiller en radioprotection : assiste et conseille les responsables de direction dans la mise en place des dispositifs réglementaires applicables en matière de radioprotection.
- Conseillère en prévention des risques professionnels : appuie, avec les conseillères en prévention facultaires, la présidence, les doyennes et doyen sur les questions de sécurité, santé, conditions de travail, etc.

Formations santé et sécurité

- Formations de sensibilisation : deux fois par an, des sessions entièrement prises en charge par l'établissement, sont proposées à la communauté universitaire.
- Formations des actrices et acteurs de prévention : une session est organisée chaque année pour les assistantes et assistants de prévention, pour les référentes et référents sécurité laser (RSL) et les conseillères et conseillers en radioprotection (CRP).

Pour vous inscrire, contactez votre service ou direction de prévention.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [L'université](#) > [prévention des risques professionnels ou Ressources humaines](#) > [Santé et accompagnement social](#) > [prévention des risques professionnels](#)

Glossaire ressources humaines

FL : Faculté des Lettres
FSI : Faculté des Sciences et ingénierie
FdS : Faculté de Santé
DIF : Directions interfacultaires

UFR : Unité de formation et de recherche
UMR : Unité mixte de recherche
UR : Unité de recherche
UMS : Unité mixte de service

RÉMUNÉRATION ET PRIMES

INM : Indice nouveau majoré
SFT : Supplément familial de traitement
RI : Régime indemnitaire
IFSE : Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise
CIA : Complément indemnitaire annuel
PII : Prime d'investissement individuel
RIPEC : Régime indemnitaire des personnels enseignants chercheurs
PIC : Prime d'investissement collectif
PEDR : Prime d'encadrement doctoral et de recherche
DIPI : Dispositif d'intéressement de prime individuel

CATÉGORIES DE PERSONNELS

EC : Personnels enseignants-chercheurs
BIATSS : Personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
MCF : Maîtresse ou Maître de conférences
PR ou PU : Professeur des universités
HU : Personnels hospitalo-universitaires
PU - PH : Professeur des universités – Praticien Hospitalier
MCU – PH : Maîtresse ou Maître des Conférences des universités – Praticien Hospitalier
MC-MG : Maîtresse ou Maître de conférences de médecine générale
PU-MG : Professeur des universités de médecine générale

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ITRF : Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation
ATRF : Adjointe ou Adjoint technique de recherche et de formation
AENES : Administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

CARRIÈRE ET GESTION DES PERSONNELS

CGFP : Code général de la fonction publique
CNU : Conseil national des universités
HDR : Habilitation à diriger des recherches

CONTRATS

CDD : Contrat à durée déterminée
CDI : Contrat à durée indéterminée

CONGÉS, TEMPS DE TRAVAIL ET D'ENSEIGNEMENT

HETD : Heures équivalentes travaux dirigés
CRCT : Congé pour recherche ou conversion thématique
CPP : Congé pour projet pédagogique
CET : Compte épargne-temps
CA : Congés annuels
RTT : Réduction du temps de travail

HANDICAP, SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
DUER : Document unique d'évaluation des risques
FIE : Fiche individuelle d'exposition
VSS : Violences sexuelles et sexistes
RPS : Risques psychosociaux
CRP : Conseillère ou conseiller en radioprotection
RSL : Référent sécurité laser

4 VIE DE CAMPUS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Sites et campus 46

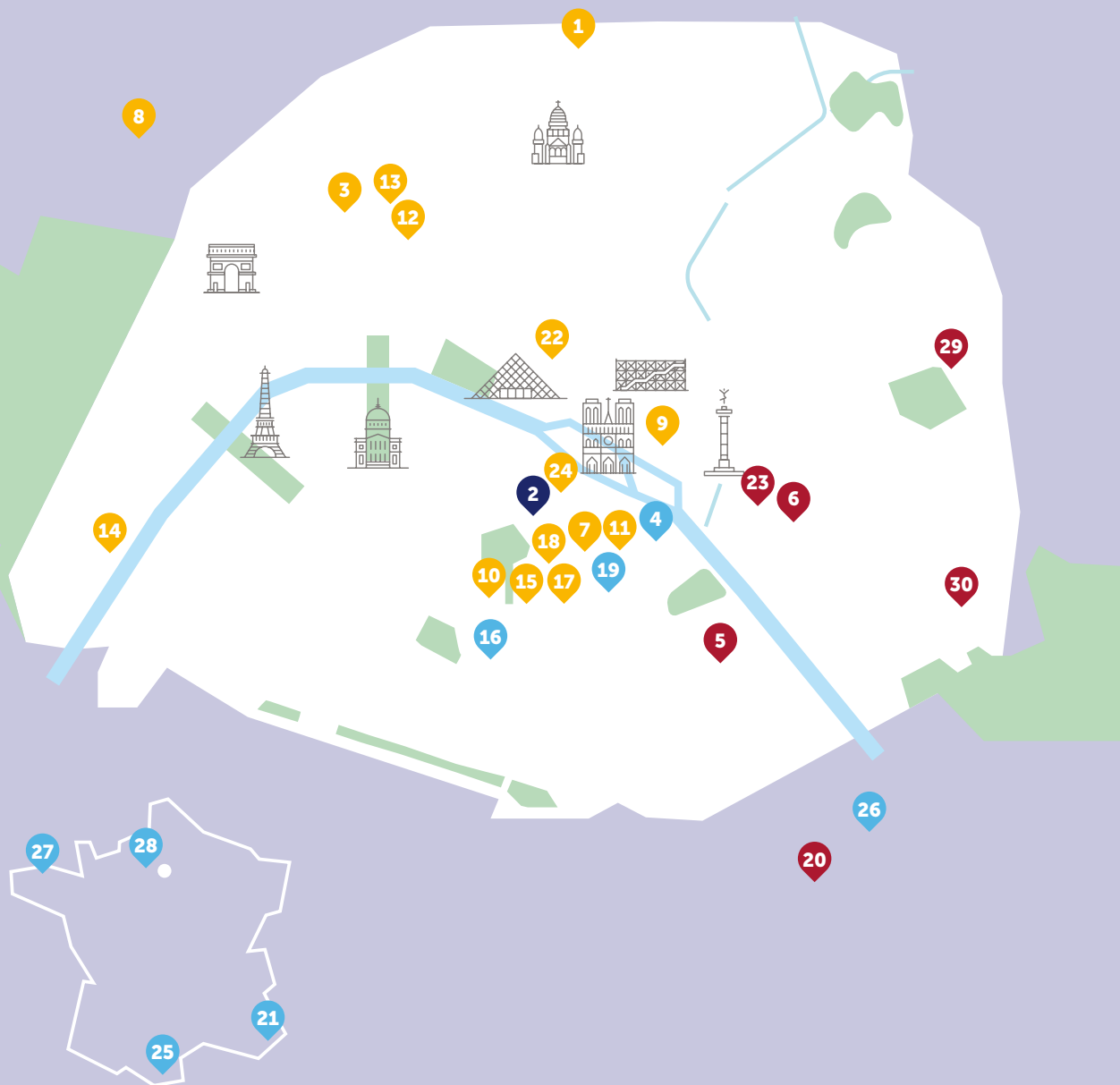
Vie de campus 48

Bibliothèques 50

Informations pratiques 52

Restez informés 55

Sites et campus



- 1 Campus Clignancourt
75018 Paris
- 2 Campus des Cordeliers
75006 Paris
- 3 Campus Malesherbes
75017 Paris
- 4 Campus Pierre et Marie Curie
75005 Paris
- 5 Campus Pitié-Salpêtrière
75013 Paris
- 6 Campus Saint-Antoine
75012 Paris
- 7 Campus Sorbonne
75005 Paris
- 8 Celsa
92200 Neuilly-sur-Seine
- 9 Centre d'études catalanes
75004 Paris
- 10 Centre d'études slaves
75006 Paris
- 11 Îlot Champollion
75005 Paris
- 12 INSPÉ site Batignolles
75017 Paris
- 13 INSPÉ site Boursault
75017 Paris
- 14 INSPÉ site Molitor
75016 Paris
- 15 Institut d'art et d'archéologie
75006 Paris
- 16 Institut d'Astrophysique de Paris
75014 Paris
- 17 Institut ibéro-américain
75005 Paris
- 18 Institut de géographie
75005 Paris
- 19 Institut Henri Poincaré
75005 Paris
- 20 Institut de la Longévité Charles Foix
94205 Ivry-sur-Seine
- 21 Institut de la mer
06230 Villefranche-sur-Mer
- 22 Institut national de l'histoire de l'art
75002 Paris
- 23 Institut de la vision
75012 Paris
- 24 Maison de la recherche
75006 Paris
- 25 Observatoire océanologique
66650 Banyuls-sur-Mer
- 26 Plateforme Aqua Futura
94200 Ivry-sur-Seine
- 27 Station biologique
29680 Roscoff
- 28 Saint-Cyr-l'École
78210 Saint-Cyr-l'École
- 29 Hôpital Tenon
75020 Paris
- 30 Hôpital Trousseau
75012 Paris

Vie de campus



Sport

L'université vous propose un large panel de disciplines sportives sur ses campus. Athlétisme, escalade, fitness, basket, escrime, aviron, rugby, judo, natation... Près de 80 activités sont accessibles à tous les niveaux.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Rendez-vous sur l'application dédiée :
<https://activites.sorbonne-universite.fr/>

Carte professionnelle

La carte professionnelle vous permet de vous identifier sur nos différents campus et d'accéder à la restauration administrative du CROUS. Votre service RH doit vous la transmettre à votre arrivée. Si vous ne l'avez pas encore reçue, contactez votre gestionnaire RH.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [Ressources humaines](#) > [Votre arrivée](#)

Restauration

Le CROUS vous propose diverses solutions de restauration accessibles depuis votre compte Izly. La procédure de création et de mise à jour du compte Izly est entièrement dématérialisée.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [Vie de campus](#) > [Restauration](#)



Culture

Tout au long de l'année, l'université vous propose une programmation culturelle riche et variée. Les services culturels vous donnent accès à de nombreux événements, à des activités de pratique artistique, ainsi qu'à des partenariats vous permettant de bénéficier de tarifs préférentiels.

Pour pratiquer une activité culturelle, rendez-vous sur l'application dédiée :
<https://activites.sorbonne-universite.fr/>

BIBOB, notre bibliothèque de prêt d'objets

Besoin d'un outil, d'un accessoire de cuisine ou de matériel de sport pour un usage ponctuel ? BIBOB vous permet d'emprunter gratuitement plus d'une cinquantaine d'objets du quotidien, en toute simplicité. Le service est accessible à la bibliothèque des L1, sur le campus Pierre et Marie Curie.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [Vie de campus](#) > [Bibliothèques](#) > [Bibob](#)

Garde d'enfants

La crèche accueille vos enfants âgés de 10 semaines à 3 ans et demi. Située sur le campus Pierre et Marie Curie, elle accepte jusqu'à 20 enfants par jour, du lundi au vendredi de 8h15 à 18h15 (hors vacances universitaires), pour un minimum de 7h par jour. Les modalités de présence sont définies par un contrat d'accueil révisable chaque année universitaire.

CONTACT

fabienne.barbe@sorbonne-universite.fr

Emplacements vélo

L'université met à disposition plus de 2 100 emplacements vélo et plusieurs stations de réparation répartis sur l'ensemble de ses campus. Une carte interactive permet de localiser facilement les arceaux, les stations Vélib' et les équipements à proximité. Un forfait mobilités durables vous permet de bénéficier d'une indemnité allant jusqu'à 300 € par an pour vos trajets domicile-travail.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [L'université s'engage](#) > [Développement durable & RSE](#) > [Mobilités douces](#)

Bibliothèques

LA BIBLIOTHÈQUE DE SORBONNE UNIVERSITÉ (BSU) VOUS ACCUEILLE DANS SON RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES RÉPARTIES SUR LES CAMPUS DES TROIS FACULTÉS. VOUS AVEZ, DE DROIT, ACCÈS À TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES ET À L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES. VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE PEUT VOUS SERVIR DE CARTE DE BIBLIOTHÈQUE, MAIS ELLE N'EST PAS NÉCESSAIRE. POUR ACCÉDER À NOS SERVICES EN LIGNE, IL VOUS SUFFIRA D'UTILISER VOS IDENTIFIANTS PROFESSIONNELS.



Les ressources documentaires

Vous avez accès à des collections spécialisées dans les différentes disciplines scientifiques, médicales, de lettres et de sciences humaines ainsi qu'à des ouvrages de détente, des DVD, des titres de presse française et internationale, des méthodes de langues, sur place et en ligne.

Pour vous préparer aux concours de la fonction publique ou vous renseigner sur la reconversion professionnelle, les bibliothèques de l'Atrium sur le campus Pierre et Marie Curie et de Clignancourt mettent à votre disposition des annales de concours, méthodologie, culture générale, informatique...

Pour effectuer une recherche dans toutes les bibliothèques de l'université ou accéder aux ressources en ligne, rendez-vous sur notre catalogue, Primo : <https://primo.sorbonne-universite.fr>

N'oubliez pas de vous identifier pour pouvoir accéder au texte intégral des articles ou réserver un document en ligne. Pour toute question relative aux ressources électroniques, vous pouvez vous adresser votre demande à bibnum@sorbonne-universite.fr

Accompagnement à la publication des résultats de recherche et à la gestion des données

La bibliothèque vous accompagne sur la gestion et la publication de vos résultats de recherche : dépôt dans HAL, rédaction du plan de gestion des données, choix des licences, ouverture ou protection de vos données de recherche, etc.

Vous pouvez contacter le département de Publications & Open Access (publications@sorbonne-universite.fr), la cellule Données de la recherche et Humanités numériques (data-bsu@sorbonne-universite.fr)

PLUS D'INFOS

[site institutionnel](#) > [Recherche et innovation](#) > [L'engagement pour la science ouverte](#)

LabRADO, Lab de Ressources et d'Accompagnement aux Données de la Recherche, est un projet pilote pour répondre à vos questions concernant les données de la recherche, qu'il s'agisse de les ouvrir ou de les protéger. Porté en lien avec l'unité de service SACADO, ce portail a pour but de traiter vos questions dans toute leur complexité et leurs différentes dimensions (technique, juridique, documentaire) en faisant appel aux compétences de plusieurs structures de l'université.

PLUS D'INFOS

<https://labrador.sorbonne-universite.fr/>

Département formation et innovation pédagogique

Ce département forme le public étudiant de la licence au master aux sciences de l'information, à la pensée visuelle, et à la création de posters scientifiques.

PLUS D'INFOS

[site institutionnel](#) > [Formation et vie étudiante](#) > [La bibliothèque de Sorbonne Université](#) ainsi que sur Instagram : [@Bu_Sorbonne_Univ](#)

Service des archives et du recueil des actes (SARA)

Le SARA veille à garantir l'intégrité et la conservation de vos documents et de vos données, et vous accompagne dans leur gestion, grâce à des fiches-conseils et des audits sur-mesure. Pour gagner du temps et retrouver plus facilement vos dossiers au quotidien, vous pouvez vous appuyer sur les outils disponibles sur l'intranet pour régulièrement trier, sélectionner et verser les archives qui constitueront le patrimoine documentaire de l'université. De même, que vous soyez sur un poste administratif ou de recherche, notre service est là pour vous guider dans vos recherches documentaires.

PLUS D'INFOS

[intranet](#) > [Procédures et services](#) > [Archivage](#)

Vous pouvez également contacter le SARA par mail : sara-archives@sorbonne-universite.fr

Gestion de collections scientifiques patrimoniales

La bibliothèque assure la gestion et conservation du patrimoine documentaire, archivistique et scientifique de l'université, et de nombreuses collections comme la collection de minéraux ou les collections médicales d'anatomie pathologique. Elle pilote un important travail de signalement, d'inventaire et de valorisation de ces collections afin de les mettre à votre disposition. Des visites guidées vous sont régulièrement proposées. Le portail SorbonNum (<https://patrimoine.sorbonne-universite.fr>) permet de parcourir les collections documentaires numérisées.

Informations pratiques

Informatique

Faire une demande ou déclarer un incident

Pour toute question, demande ou problème lié à l'informatique, la hotline est votre point d'entrée unique. Elle vous permet de décrire vos besoins, de signaler un incident, de suivre votre demande, et de consulter une FAQ incluant des tutoriels d'utilisation.

<https://hotline.sorbonne-universite.fr>

Se connecter au wifi

Vous pouvez vous connecter au réseau sans fil sécurisé EduRoam sur nos campus, ainsi que dans les universités et établissements internationaux qui proposent ce service. Il vous suffit d'utiliser vos identifiants Sorbonne Université (login et mot de passe) pour y accéder.

Services et outils disponibles

Des services, outils numériques et conseils indispensables à vos missions sont mis à votre disposition par la Direction du système d'information.

Sécurité du système d'information

La politique de sécurité du système d'information (PSSI) de l'université définit les règles de protection des systèmes d'information de l'université, conformément au cadre défini par l'État.

PLUS D'INFOS

[intranet > Procédures et services > Sécurité](#)

Commandes de matériel et logiciels

Toutes les informations relatives aux logiciels professionnels et aux modalités de commande sont disponibles sur l'intranet. En tant que membre de l'université, vous avez également accès à des offres privilégiées pour des achats informatiques à titre personnel.

PLUS D'INFOS

[intranet > Procédures et services > Outils numériques](#)

Communication

La Direction de la communication vous conseille et vous accompagne dans la valorisation de vos activités, les relations presse, la conception de campagne, actions ou supports de communication. Elle met également à votre disposition un ensemble d'outils utiles au déploiement de vos projets.

Supports visuels

Le pôle Communication visuelle vous accompagne dans la conception et la réalisation des supports visuels sur mesure pour vos campagnes et actions de communication. Par ailleurs, d'autres services et pôles de la direction mettent à votre disposition des outils facilitant vos créations, dans le respect de l'identité éditoriale, visuelle et sonore : chartes, modèles de documents print, vidéo et multimédia, signature sonore, kit web, etc.

Médias

Le service Communication externe vous accompagne pour valoriser votre événement, quel qu'il soit, dans les médias. Il peut également vous conseiller en cas de sollicitation par un journaliste, que ce soit pour une interview ou une demande de tournage.

PLUS D'INFOS

[intranet > Procédures et services > Communication](#)

Réservation d'espaces

L'université met à votre disposition sur ses différents sites des salles de réunion et de conférence, des espaces de réception pour vos événements professionnels ainsi qu'un studio de tournage flambant neuf.

PLUS D'INFOS

[intranet > Procédures et services > Réserver un espace](#)



Événements

Le Service Événementiel et Promotion des espaces (SEP) assure la gestion, la location et la valorisation des espaces à vocation universitaire, et accueille des événements organisés par des services internes ou des entités externes.

Il coordonne également les grands temps forts institutionnels, tels que la Cérémonie des voeux et la Fête des personnels.

Le SEP est disponible pour toute demande de réservation d'espaces, d'accompagnement ou de conseils dans l'organisation de vos événements.

PLUS D'INFOS

[intranet > Procédures et services >](#)

[Réserver un espace](#)



Déplacements professionnels

En tant que personnels de l'État, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, de la prise en charge partielle ou totale par l'administration de vos frais de transport, de repas et d'hébergement liés à vos déplacements professionnels occasionnels (mission, formation, etc.).

PLUS D'INFOS

[intranet > Procédures et services >](#)

[Partir en mission](#)

Budget, achats et comptabilité

Dans le cadre de vos missions, vous pouvez avoir besoin de précisions à propos des règles à observer en termes de budget, d'achats ou de comptabilité. Vous pouvez l'évoquer dans un premier temps avec les référents et référentes de votre composante et consulter la rubrique Finances de l'intranet.

Reprographie

Des services de reprographie sont proposés dans chaque faculté ainsi qu'au niveau interfacultaire pour vous accompagner dans la réalisation de travaux d'impression (documents, thèses, HDR, etc.). Les modalités varient selon les structures.

PLUS D'INFOS

[intranet > Procédures et services >](#)

[Travaux d'impression](#)

Restez informés

Les newsletters

Les actus de la semaine

Votre rendez-vous hebdomadaire pour tout savoir en un clic sur la vie de l'université : temps forts de l'établissement, infos RH et recherche, événements et informations pratiques. La newsletter vous est envoyée chaque mardi sur votre boîte mail professionnelle.

Fil d'actu doctoral

Lettre mensuelle spécialement conçue pour les doctorantes et doctorants où l'on retrouve des actualités sur la vie de l'université, la recherche, les événements, la formation, etc.

E=SU

Lettre mensuelle dédiée à la recherche et l'innovation à Sorbonne Université, elle valorise les travaux de la communauté scientifique à travers des portraits, des décryptages, des vidéos, des podcasts et des articles thématiques. Une newsletter conçue pour rendre la science accessible à toutes et tous.

WhatSUP ?

Lettre mensuelle dédiée à la communauté étudiante où sont répertoriées les actualités et les informations pratiques liées à leur scolarité (événements, études, santé, aides, offres d'emploi, logement, concours, etc.).

Les sites internet

Pour retrouver l'ensemble des informations et des actualités liées à votre carrière et votre vie professionnelle, rendez-vous sur l'intranet. Vous y trouverez également les liens vers vos intranets facultaires.

<https://intranet.sorbonne-universite.fr/>

Le site institutionnel de Sorbonne Université vous donne également des informations utiles sur la vie et l'organisation de l'université.

<https://www.sorbonne-universite.fr/>

Les étudiantes et étudiants disposent également d'un site « guide étudiant » qui concentre les actualités et informations pour les accompagner dans leurs études, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <https://guideetudiant.sorbonne-universite.fr/>

Les réseaux sociaux

Sorbonne Université est présente sur les plateformes suivantes, n'hésitez pas à vous abonner :





Direction de la communication
Sorbonne Université – juillet 2025

© Photos : Léo Andrés ; Laurent Arduin ; Vincent Bourdon ;
Fabrice Dunou ; Pierre Kitmacher ; Luc Vietahn ;
Cité de l'innovation – BIG+OFF/OXO

